



Madame BARBUT
Ministre de la Transition écologique, de la
Biodiversité et des Négociations internationales
sur le climat et la nature
Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint-Germain
75007 Paris

Paris, le 13/04/2026

N/Réf : ZN/LJ/26034

Objet : Crise énergétique – des mesures urgentes pour les agents de votre ministère

Madame la Ministre,

Force Ouvrière souhaite appeler votre attention sur les conséquences particulièrement préoccupantes de la hausse continue des prix des carburants pour de nombreux agents relevant de votre ministère.

Cette augmentation brutale et durable affecte directement le pouvoir d'achat de vos agents qui ont déjà perdu 10 % de pouvoir d'achat depuis 2022, dont beaucoup ne disposent d'aucune alternative crédible à l'usage du véhicule individuel pour leurs déplacements domicile-travail. Cette situation est d'autant plus marquée dans les nombreux secteurs où les transports en commun sont insuffisants ou inexistantes.

Alors que des mesures de soutien ont été annoncées pour certains secteurs économiques, Force Ouvrière constate qu'aucune réponse d'ampleur n'est aujourd'hui apportée aux agents publics, pourtant directement concernés.

Dans ce contexte, FO, en cohérence avec les positions portées par la FGF-FO en matière de défense du pouvoir d'achat et des conditions de travail, vous demande la mise en place de mesures nationales exceptionnelles et immédiates.

À ce titre, nous sollicitons notamment :

- la généralisation et l'assouplissement du télétravail, sans restriction excessive, lorsque les missions le permettent ;
- la mise en œuvre de la modalité de travail en 4,5 jours (à l'instar des DDI) et l'ouverture plus large de la semaine en 4 jours.
- la possibilité effective d'aménagements des horaires de travail, afin de limiter les déplacements aux heures de forte contrainte ;

- élargissement de la possibilité de remisage à domicile des véhicules de service avant ou après un déplacement ;
- l'étude de dispositifs de compensation financière ciblée pour les agents les plus impactés, notamment dans les territoires ultramarins ;
- des consignes nationales claires garantissant une application homogène de ces mesures sur l'ensemble du territoire.

Au-delà de la situation conjoncturelle, cette problématique interroge plus largement les conditions d'exercice des missions de service public et les moyens donnés aux agents pour les assurer dans des conditions soutenables.

Force Ouvrière rappelle son attachement à une politique ambitieuse d'augmentation du pouvoir d'achat des agents publics, ainsi qu'à des organisations du travail adaptées aux réalités territoriales.

Dans ce contexte, nous vous demandons d'engager rapidement une concertation avec les organisations syndicales représentatives afin d'identifier des réponses concrètes et adaptées à cette situation.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Le Secrétaire général



Zaïnil NIZARALY

Copies :

Cabinets des ministres de l'Aménagement du Territoire, des Transports et du Logement